

**BREVET PROFESSIONNEL  
D'AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**

*Session 2005*

**DOSSIER I  
(12 folios)**

**THÈME DE L'ÉTUDE**

Situation ----- Folio 2/12

Présentation du Centre Hospitalier Spécialisé de  
RAVENEL (Implantation - Activité -  
Infrastructures Projets)----- Folios 2/12 à 4/12

Plans :

- Plan d'ensemble ----- Folio 7/12
- Plan Rez de chaussée bâtiment CHOPIN----- Folio 8/12
- Plan Etage bâtiment CHOPIN ----- Folio 9/12
- Vues façades villa direction ----- Folio 10/12
- Plan Rez de chaussée villa direction ----- Folio 11/12
- Plan Etage villa direction----- Folio 12/12

**TRAVAIL DEMANDÉ** ----- Folio 5/12

**LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION** ----- Folio 6/12

<b>EXAMEN :</b> <b>BP</b>	<b>Spécialité :</b> <b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
<b>Epreuve :</b> <b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : <i>2005</i>	Repère : D1	Echelle :	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio 1/12
<b>ACADEMIE DE</b>			<b>SUJET - DOSSIER N°1</b>		

## Situation

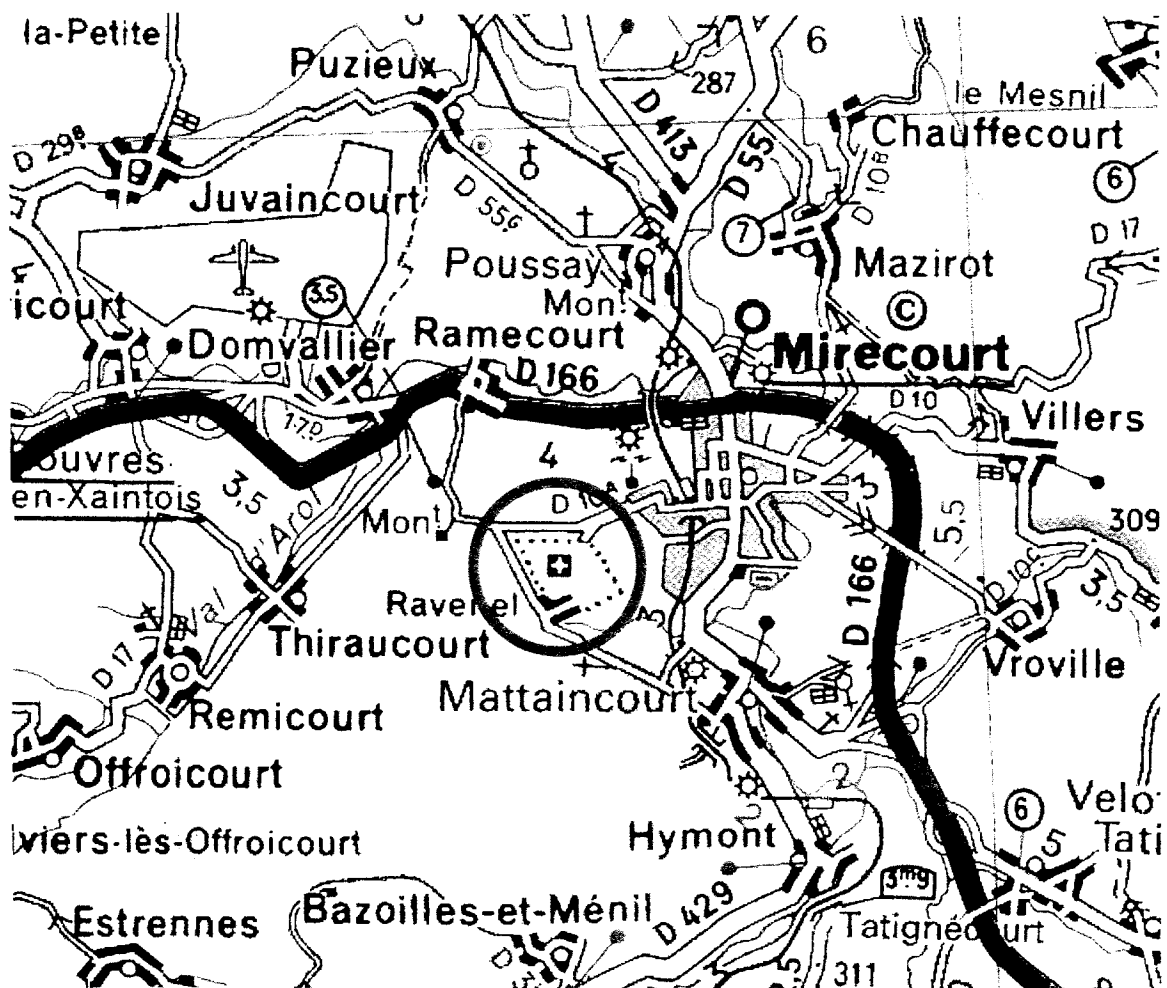
Titulaire du Brevet Professionnel d'Agent Technique de Prévention et de Sécurité, vous êtes employé (e) en qualité de chef d'équipe au sein du service de Sécurité du centre hospitalier spécialisé de RAVENEL à MIRECOURT.

L'effectif du service de sécurité est de 7 agents dont un chef de service.

## Présentation du centre hospitalier de Ravenel

### **Implantation et activités :**

Construit à la fin des années 1930, l'établissement se situe au Sud Ouest de l'agglomération de MIRECOURT, en bordure de la route départementale 10A.



EXAMEN : <b>BP</b>	Spécialité : <b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
Epreuve : <b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : 2005	Repère : D1	Echelle :	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio 2/12
ACADEMIE DE			SUJET - DOSSIER N°1		

Le Centre de Secours Principal de premier appel de MIRECOURT se trouve à un délai d'intervention de 5 minutes. Les appels sont traités par le CTA départemental.

L'hôpital est implanté en zone de compétence Gendarmerie. La brigade compétente (communauté de brigades de MIRECOURT) est distante de 4 km. La nuit et en dehors des heures d'ouverture des bureaux, les appels sont reçus directement par le centre opérationnel départemental de la gendarmerie.

### Activité :

Depuis 1947, l'établissement se spécialise dans le traitement des maladies psychiatriques.

### Infrastructures (Plan folio 7/12):

Composé de 12 bâtiments de soins et services annexes, le centre hospitalier occupe une superficie de 117 hectares.

### Effectif du site

L'effectif total du site s'élève à 1172 personnes dont 750 employés.

### Organisation de la sécurité

#### • Sécurité passive :

- Protection contre l'incendie : Les équipements et installations de protection contre l'incendie sont conformes aux dispositions de l'Arrêté du 25 juin 1980 (Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public)
- Protection contre l'intrusion et le vol : le site est clôturé symboliquement d'un grillage de 1 m 50

#### • Sécurité active :

Présence de titulaires des qualifications ERP2 et ERP1 entraînés, équipés et organisés.

La surveillance du site est assurée 24 h sur 24 h par une équipe de 2 agents du service de sécurité.

Un concierge standardiste occupe une loge à hauteur du poste de sécurité (3 - plan d'ensemble folio 7/12) durant les heures de visites et d'ouverture du site (9h - 12h, 14h - 17h), à la porte principale.

### Projets en cours :

Le nouveau directeur de l'établissement, récemment nommé, a décidé de mettre en chantier plusieurs projets et notamment :

EXAMEN : <b>BP</b>	Spécialité : <b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
Épreuve : <b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : 2005	Repère : D1	Echelle :	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio 3/12
ACADEMIE DE			SUJET - DOSSIER N°1		

### 1 - Restructuration et mise aux normes du bâtiment CHOPIN : (Folios 8-9/12)

Le bâtiment, qui ne comporte aucune installation de gazs médicaux, totalement réaménagé, sera réservé à l'accueil de malades handicapés valides. Il accueillera 24 patients et 15 soignants ou personnels de service. Il doit faire l'objet d'une mise aux normes en matière de sécurité incendie.

### 2 - Mise en sécurité contre l'intrusion de la villa occupée par le directeur et sa famille (Folios 10-11-12/12) :

Implantée à l'extérieur du périmètre clôturé, la maison contient un certain nombre de valeurs. Sur recommandation de la compagnie d'assurances, elle doit faire l'objet d'un renforcement de la protection contre l'intrusion.

#### Descriptif de la villa :

Il s'agit d'une maison individuelle avec garage d'un étage sur rez-de-chaussée construite en parpaings de 32 cm. Toutes les cloisons intérieures sont montées en carreaux de plâtre de 16 cm.

L'habitation compte 7 pièces, une cuisine et une buanderie.

Seules la porte principale et la porte du garage (façade Nord-Est) sont manœuvrables de l'extérieur.

Le Directeur dispose d'un petit coffre-fort destiné au rangement de dossiers confidentiels en cours d'étude et de quelques valeurs dans son bureau du rez-de-chaussée. (plan folio 11/12)

#### Valeurs reconnues par l'assureur :

- une voiture de standing dans le garage,
- deux tableaux de maître dans le séjour,
- plusieurs bijoux de prix dans la chambre n°1.

#### Mode d'occupation des pièces :

La famille du directeur se compose de 5 personnes dont 3 enfants.

La villa est vide d'occupant tous les jours ouvrables de 07 heures 30 à 18 heures 30 à l'exception de deux chats qui demeurent dans l'espace cuisine, salle à manger, séjour, en l'absence de leurs maîtres.

### 3 - Contrôle des flux de personnes et des véhicules à l'entrée et à l'intérieur du site.

A la suite de plusieurs incidents causés par des visiteurs, le Directeur a décidé de mettre en place un système simple et le moins onéreux possible destiné à contrôler au mieux les flux des personnes et des véhicules.

**Votre chef de service vous demande de procéder à une étude préliminaire relative à ces trois programmes et de lui soumettre un projet détaillé.**

EXAMEN : <b>BP</b>	Spécialité : <b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
Epreuve : <b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : 2005	Repère : D1	Echelle :	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio 4/12
ACADEMIE DE			SUJET - DOSSIER N°1		

## TRAVAIL DEMANDÉ

### EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Il vous est demandé :

de définir et positionner pour chaque étage les matériels et équipements obligatoires dans le bâtiment CHOPIN en matière de :

- recoupement des circulations,
- moyens d'extinction,
- détection incendie,
- éclairage de sécurité.

#### Pour ce faire

- a. Complétez le tableau d'inventaire des moyens (dossier II – 1)
- b. Renseignez les plans (folios 9 et 10/12) en y positionnant les matériels ou équipements.

### EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA MALVEILLANCE

Vous devez :

1. Exposer les mesures propres à améliorer la protection contre l'intrusion de la villa affectée au directeur de l'établissement et en particulier celles relatives aux moyens mécaniques de protection souhaitables au niveau des issues et ouvrants ainsi qu'à une installation de détection intrusion.
2. Proposer un système simple et peu coûteux de gestion des flux des personnes et véhicules à l'entrée et à l'intérieur du site.

#### A cet effet

1. Protection contre l'intrusion à l'intérieur de la villa direction :
  - a. Indiquez les moyens mécaniques de protection qui pourraient être préconisés pour les issues et ouvrants de la villa.
  - b. Analysez les facteurs déterminants dans le cadre d'un projet d'installation de détection (tableau d'étude folio 5/12).
  - c. Déterminez les moyens nécessaires à partir du niveau de surveillance souhaité.
  - d. Renseignez les plans (folios 11 et 12/12) en y positionnant les matériels ou équipements constituant l'installation de détection intrusion.
2. Décrivez un dispositif de gestion des flux des personnes et véhicules répondant aux attentes du directeur (simple et peu onéreux), quant à son organisation et son fonctionnement.

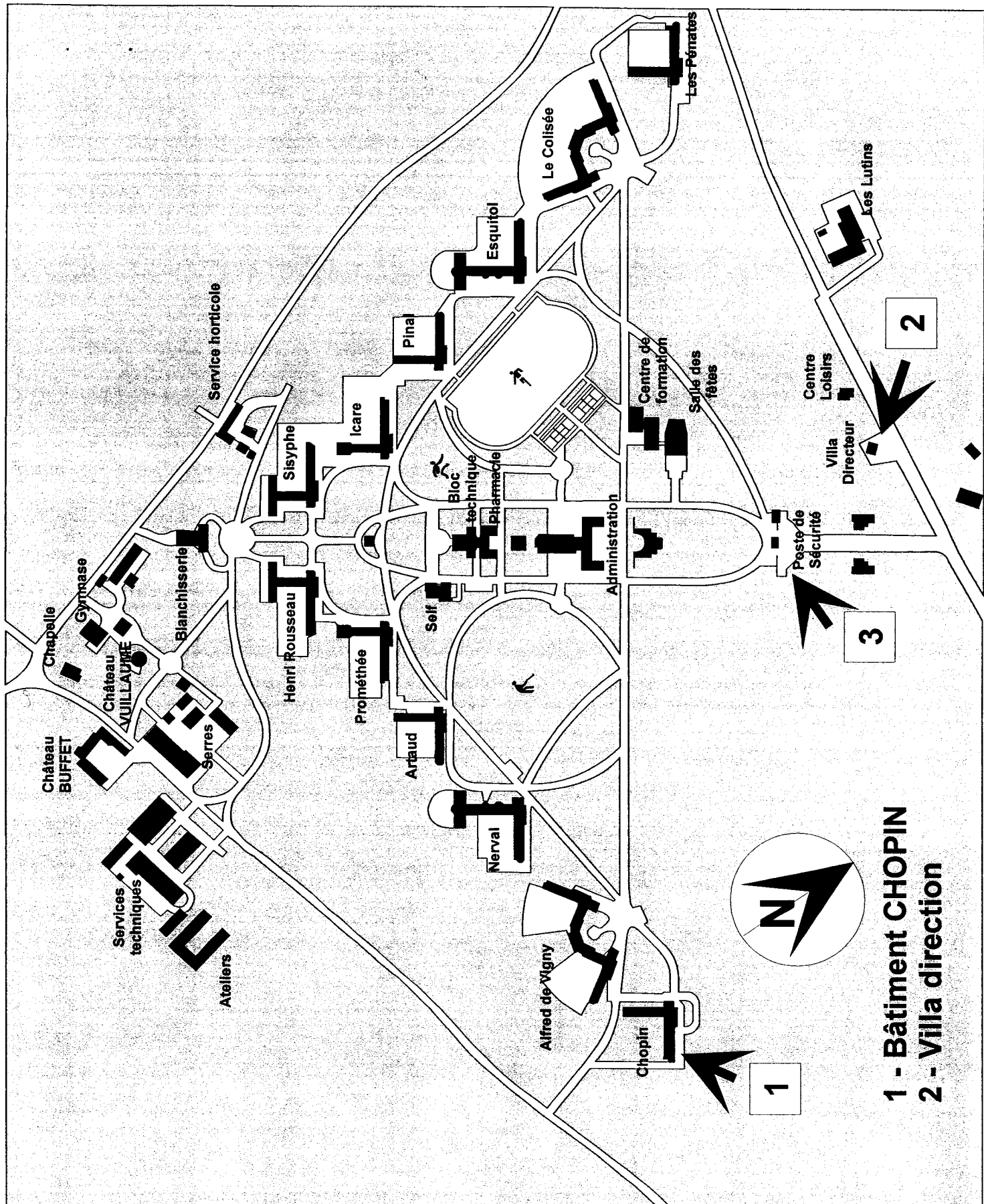
<b>EXAMEN :</b> <b>BP</b>	<b>Spécialité :</b> <b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
<b>Epreuve :</b> <b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
<b>Session :</b> 2005	<b>Repère :</b> D1	<b>Echelle :</b>	<b>Durée :</b> 3 h 00	<b>Coeff. :</b> 4	<b>Folio</b> 5/12
<b>ACADEMIE DE</b>			<b>SUJET - DOSSIER N°1</b>		

## DOCUMENTS A VOTRE DISPOSITION

### Dossier III

- Extraits des dispositions générales Arrêté du 25 juin 1980 – articles EC
- Dispositions particulières E.R.P Type J.
- Extraits de la règle R4 APSAD "Les extincteurs mobiles".
- Extraits de la règle R.50 APSAD "Détection intrusion, risques habitations".

EXAMEN : <b>BP</b>	Spécialité : <b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
Epreuve : <b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : 2005	Repère : D1	Echelle :	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio 6/12
ACADEMIE DE			SUJET - DOSSIER N°1		



1 - Bâtiment CHOPIN  
 2 - Villa direction

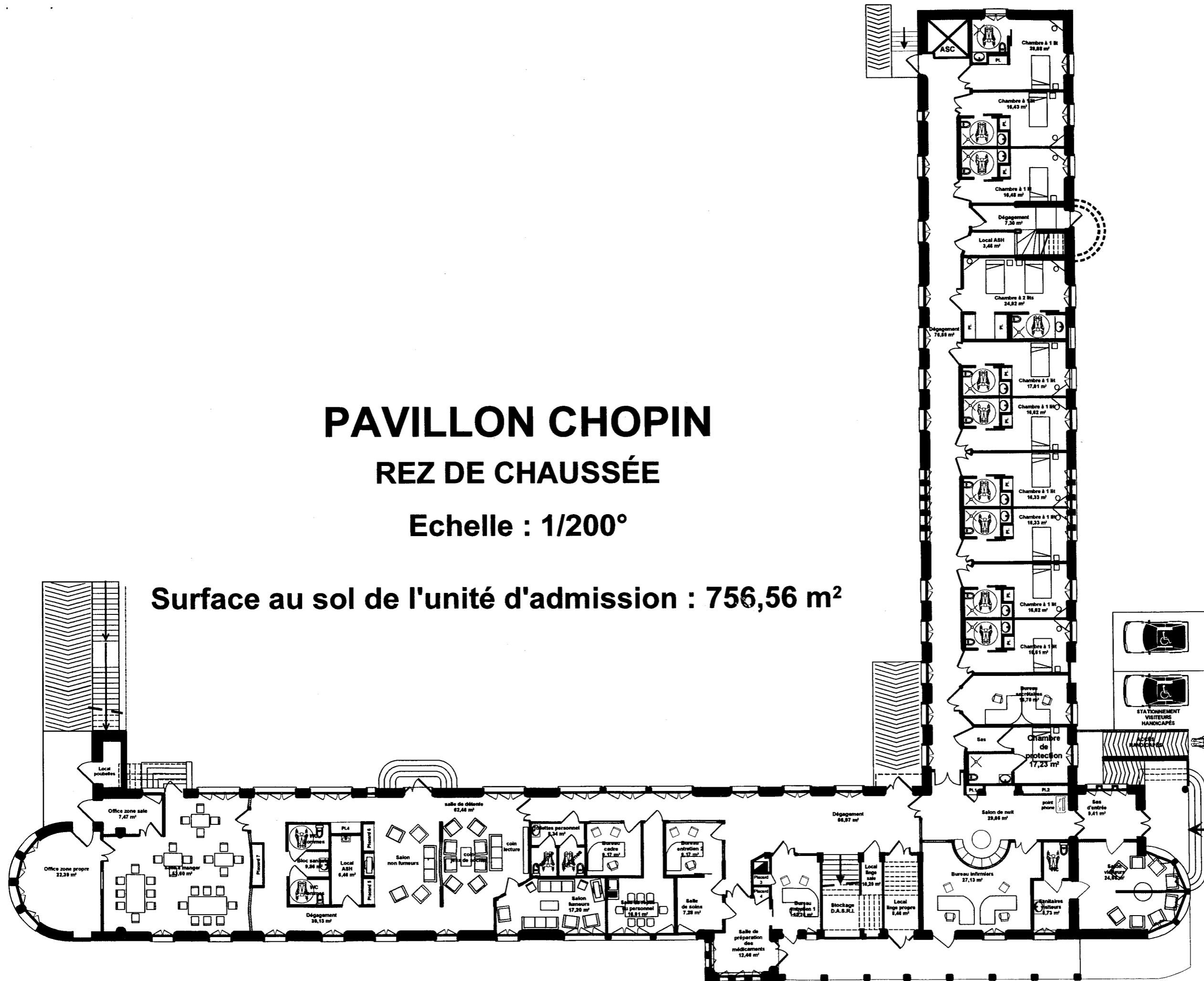
EXAMEN	Spécialité				
<b>BP</b>	<b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
Epreuve					
<b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1a : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : 2005	Repère : D1	Echelle : 1/200	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio : 7/12
ACADÉMIE DE :			SUJET - DOSSIER N°1		

# PAVILLON CHOPIN

## REZ DE CHAUSSÉE

Echelle : 1/200°

Surface au sol de l'unité d'admission : 756,56 m<sup>2</sup>



EXAMEN

Spécialité

BP

AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Epreuve

E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1a : PRISE EN CHARGE D'UN SITE

Session : 2013

Repère : D1

Echelle : 1/200

Coeff. : 4

Folio : 8/12

Durée : 3 h 00

ACADÉMIE DE :

SUJET - DOSSIER N°1

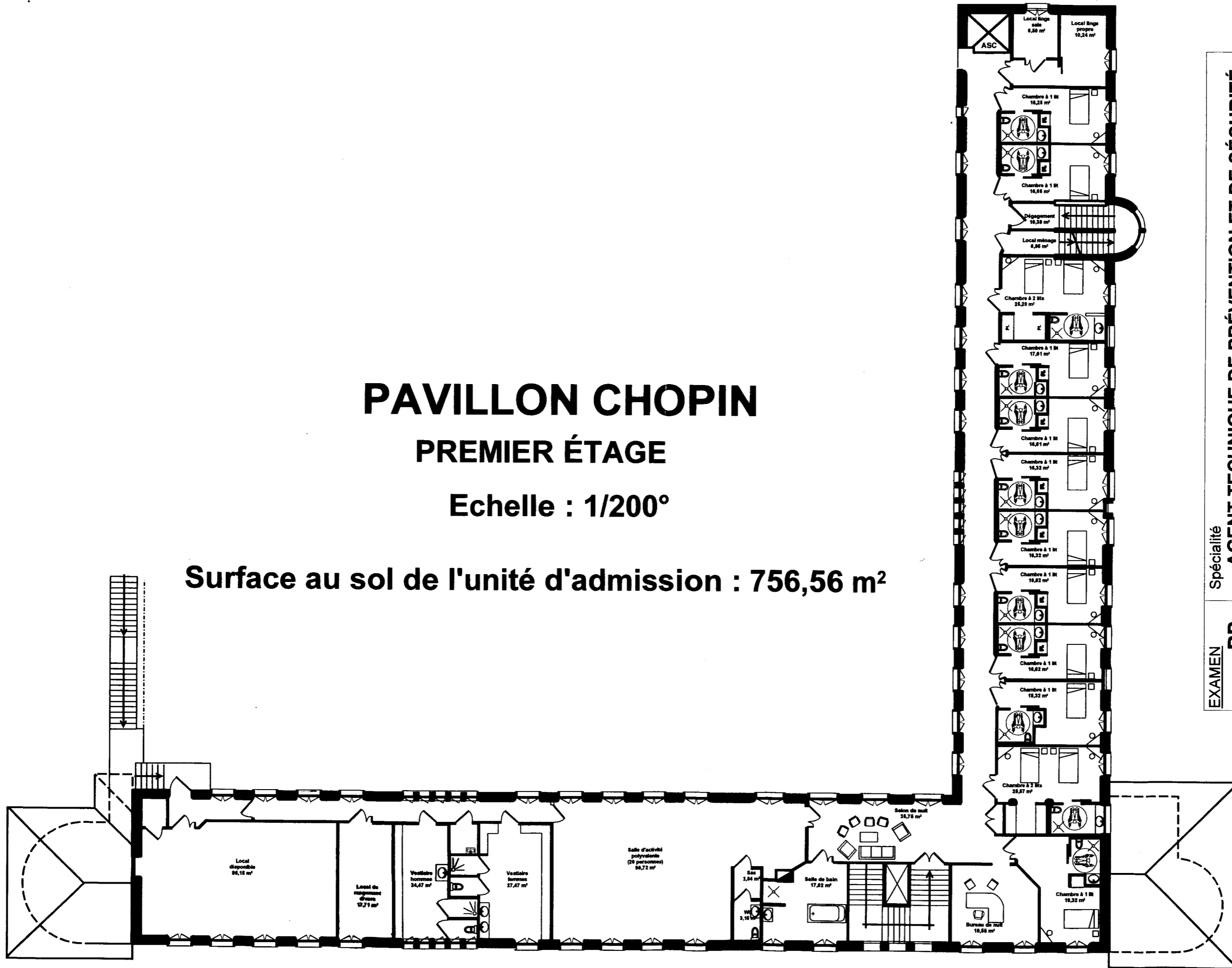


# PAVILLON CHOPIN

## PREMIER ÉTAGE

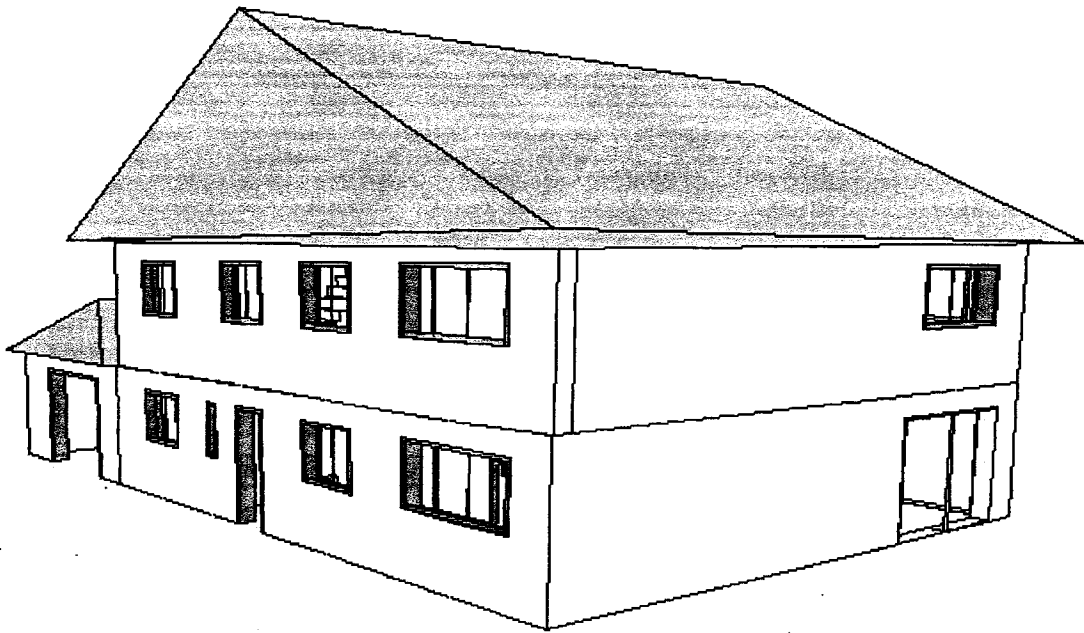
Echelle : 1/200°

Surface au sol de l'unité d'admission : 756,56 m<sup>2</sup>

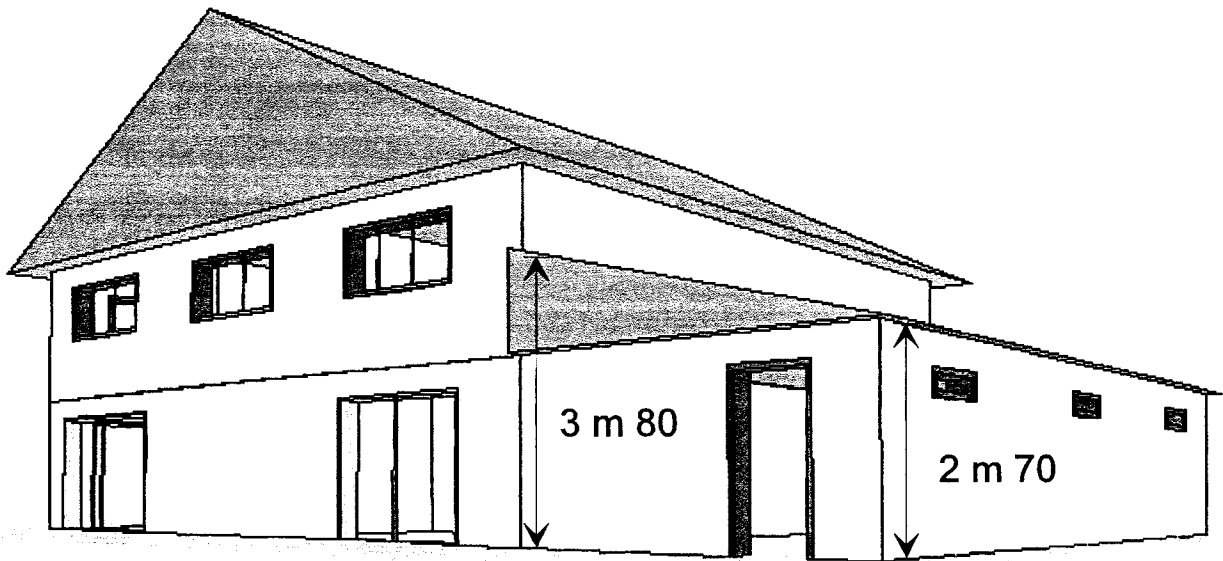


<b>EXAMEN</b>	Spécialité	<b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>		
	<b>BP</b>	<b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>		
Epreuve	<b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1a : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>			
Session : <i>Les</i>	Repère : D1	Echelle : 1/200	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4
ACADÉMIE DE :				Folio 9/12 :
				<b>SUJET - DOSSIER N°1</b>

# VILLA DIRECTION

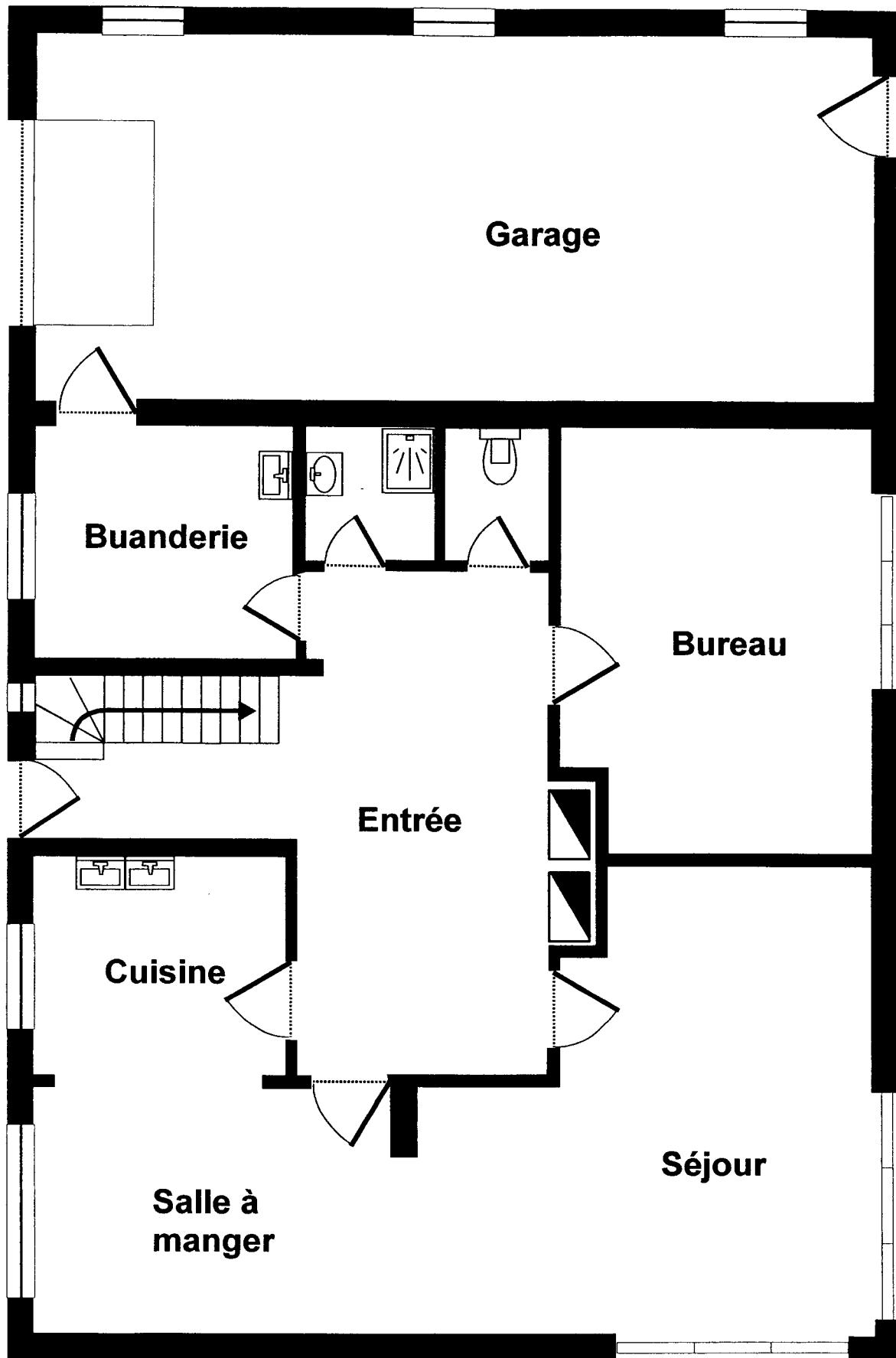


Angle Façades Nord-Est



Angle Façades Sud-Ouest

EXAMEN <b>BP</b>	Spécialité <b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
Epreuve <b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1a : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : <i>2005</i>	Repère : D1	Echelle : 1/200	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio : 10/12
ACADÉMIE DE :			SUJET - DOSSIER N°1		



**VILLA**

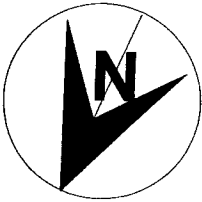
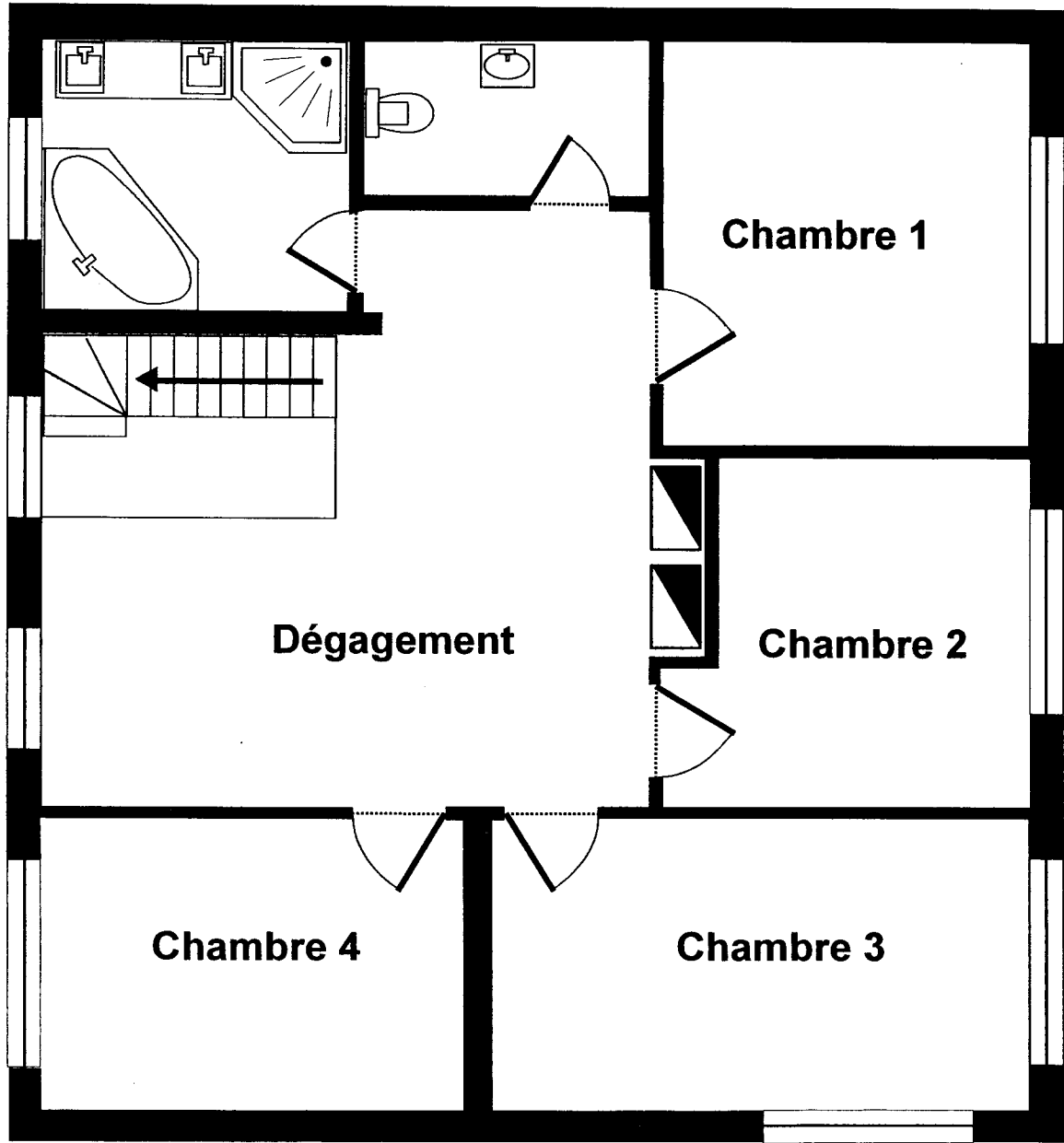
**Rez-de  
Chaussée**

**Ech : 1/75**

<b>EXAMEN</b>	Spécialité				
<b>BP</b>	<b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
Epreuve					
<b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1a : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : 2005	Repère : D1	Echelle : 1/200	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio : 11/12
<b>ACADÉMIE DE :</b>			<b>SUJET - DOSSIER N°1</b>		

**VILLA**  
**Etage**

Ech : 1/75

EXAMEN	Spécialité				
<b>BP</b>	<b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>				
Epreuve	<b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1a : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>				
Session : 2005	Repère : D1	Echelle : 1/200	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio : 12/12
ACADÉMIE DE :			SUJET - DOSSIER N°1		